



Paris, le 2 juin 2010

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Eric BESSON rappelle son soutien aux victimes du séisme d'Haïti**

En janvier 2010, Eric BESSON, Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, a **annoncé que le ministère se mobilisait**, en liaison étroite avec le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, pour répondre à la situation humanitaire en Haïti et faciliter l'aide aux victimes du séisme.

Dans les jours qui ont suivi, Eric BESSON a donné des **instructions spécifiques** aux services des visas des consulats et des préfectures ;

- › **Les personnes dont la demande de regroupement familial a été accueillie favorablement ont pu sans délai et sans visa préalable venir en France,**
- › **Les demandes de séjour des familles de Français évacués** (conjoint, enfant ou ascendant) ont été traitées de façon prioritaire,
- › **Les ressortissants haïtiens ayant obtenu le statut de réfugié** ont bénéficié de sauf-conduits afin qu'ils puissent rejoindre leur pays d'origine, à titre exceptionnel,
- › **Les ressortissants haïtiens en situation régulière sur notre territoire et dont les visas ou les titres de séjour arrivent à expiration postérieurement au 12 janvier 2010, ont reçu des autorisations provisoires de séjour,**
- › **L'exécution des mesures d'éloignement des personnes en situation irrégulière a été suspendue et le demeure.**

**Eric BESSON tient ses engagements** pour faciliter la venue de ressortissants Haïtiens, malgré l'impossibilité de délivrer des visas pendant une bonne partie du mois de février.

Par exemple, du 12 janvier jusqu'au 28 février (phase d'urgence) : le Ministère a recueilli **1646 dossiers de regroupement familial**.

Les vols commerciaux ayant repris le 19 février et le consulat général de France à Port au Prince fonctionnant à nouveau pour la délivrance des visas depuis le 22 février, les venues d'Haïtiens sont à nouveau effectives : ce sont au 1<sup>er</sup> juin, **423 visas qui ont attribués au seul titre du regroupement familial**.

**Actuellement Haïti représente 30% des dossiers de regroupement familial gérés en France sur les 5 derniers mois.**

Les services des préfectures consacrent un effort très important pour faire face à cet afflux, qui s'ajoute aux dossiers habituels.

**Enfin, Eric BESSON s'est engagé aussi à débloquer une aide exceptionnelle de 350,000 € pour financer plusieurs projets de coopération.**

**Contacts presse :**

Conseiller en charge de la communication : Nicolas BOUDOT – 01 77 72 61 13

Attachée de presse : Clotilde LARROSE – 01 77 72 62 22